



Association locale des parents d'élèves de l'enseignement public
Collège Maurice Ravel de Montfort l'Amaury

RAPPORT MORAL

Assemblée Générale du mardi 13 Septembre 2011

Au cours de l'année scolaire 2010-2011, l'association a représenté les parents d'élèves dans les conseils de seize classes, avec pour la première fois une présence sur une classe SEGPA.

En unissant nos forces avec nos partenaires de la FCPE, nous avons couvert l'intégralité des classes sauf une. Un fort enjeu porte sur le renouvellement du vivier de parents couvrant les conseils de classe, point essentiel de notre participation à la vie du collège et base de notre activité.

Nous avons aussi participé activement aux organes de décision du collège :

Participants au CA et différentes Commissions du Collège Maurice RAVEL
MONTFORT L'AMAURY Année scolaire 2010-2011

		Conseil Administration	Conseil Administration suppléants	Commission permanente	Commission permanente suppléants	Commission discipline	Commission discipline suppléants	Comité Education Santé Citoyenneté	Comité Educatif Santé Citoyenneté Supp	Comité Hygiène Sécurité	Comité Hygiène Sécurité Suppléants	Suivi AS	Suivi FSE
		3	3	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
AMIDEY	Pierre	X		X							X	X	
MONNIN	Cécile	X					X						
GESSIER	Anne-Claire	X			X								
FIANI	Caroline		X							X			
COURTEIX	Christine		X					X					
AZOR	Murielle		X			X							
EUSTACHE	Marieke								X				
LION	Marianne												X



Les titulaires et suppléants doivent obligatoirement être élus au CA pour pouvoir participer à ces commissions
Les titulaires et suppléants n'ont pas besoin d'être élus au CA pour pouvoir participer à ces commissions

L'année écoulée aura été active avec son lot de satisfactions et de difficultés. Nous sommes reconnus comme un interlocuteur crédible, ce qui donne plus de force et de résultats à l'expression de nos positions.

Nous nous sommes en particulier exprimés sur cinq sujets clés traités au cours de l'année scolaire :

1/ Voyages et sorties scolaires :

Nous avons établi une position partagée entre nous sous forme écrite, présentée et prise en compte dans la rédaction de la charte des voyages adoptée par le conseil d'administration.

Il faudra veiller à la bonne mise en œuvre de ce cadre de référence. En outre, nous avons souhaité le développement des sorties scolaires et proposé, ce qui a été retenu, que des reliquats de financement issus des

années antérieures soient affectés au compte global des sorties scolaires. Il faudra veiller à ce que l'établissement dynamise sur cette base le programme de sorties ;

2/ Suspicion de toxi infection :

Nous avons suivi de près cet épisode en adoptant une ligne de conduite rigoureuse mais objective face à cette suspicion, qui s'est révélée être un épisode viral au terme de l'enquête épidémiologique. Pour autant, la question de la qualité de la restauration scolaire et de l'environnement des repas reste pour nous une priorité ;

3/ Moyens de l'établissement :

Cette année, les moyens en heures d'enseignement alloués par l'Etat sont stables à effectif considéré, après des baisses les années précédentes. Les moyens alloués ont permis de consolider pour cette année une répartition a priori cohérente de la dotation globale horaire (une abstention et deux votes pour de notre part sur la répartition par le conseil d'administration).

Le conseil général a quant à lui orienté à la baisse, malgré une légère hausse de l'effectif, les moyens alloués pour le fonctionnement courant.

Nous pouvons avoir des craintes cette année sur les allocations de moyens à l'établissement pour l'année prochaine de la part de l'Etat comme du conseil général et devons être particulièrement attentifs, avec au besoin l'appui de la PEEP départementale ;

4/ Développement du respect mutuel au sein de l'établissement :

Nous avons marqué au conseil d'administration notre disponibilité à participer à un travail de fond sur cette question qui interpelle aussi le rôle d'éducateur des parents.

Nous avons souhaité, cette orientation étant retenue par le conseil d'administration, un approfondissement du challenge du respect, outil intéressant pour progresser sur le sujet. Nous avons aussi contribué à la proposition retenue par le FSE cette année d'ouvrir la journée de l'élégance au thème du respect mutuel (respect de l'élégance et élégance du respect).

Nous devons réfléchir ensemble aux initiatives utiles que nous pourrions prendre au cours de l'année.

5/ Qualité de l'enseignement :

Les équipes pédagogiques sont solides et nous constatons l'investissement personnel des professeurs pour la réussite de nos enfants.

Les initiatives, nouvelles ou installées dans la durée, prises par des professeurs sont un élément clé de la dynamique de l'établissement (par exemple le voyage en Irlande pour les 4èmes, la chorale du FSE et l'atelier claviers, la section foot, l'appariement avec l'Allemagne ...). L'activité du FSE contribue aussi à cette dynamique en permettant aux élèves de s'investir sur des projets ou activités de la vie du collège qui dépassent le cadre purement scolaire, avec la participation de parents. Le spectacle du FSE en fin d'année montre clairement que nos enfants sont capables de s'investir dans de tels projets, d'aboutir à des résultats et d'y prendre plaisir (par exemple chorale, théâtre, gymnastique rythmique, ...).

Il demeure néanmoins quelques points noirs en nombre très réduit mais qui nuisent fortement à l'établissement et aux élèves, l'égalité des chances n'étant alors pas assurée pour certaines classes, ce qui n'est pas admissible. Ainsi, nous avons alerté sur le cas de deux professeurs de l'établissement et avons constaté en fin d'année des points d'amélioration au moins sur un cas, à confirmer.

Nous devons cette année veiller à ce que l'égalité des chances soit assurée pour tous les élèves sans exclure la mise en cause individuelle de professeurs dans les cas avérés d'incapacité à gérer une classe, en espérant ne pas avoir à constater une telle situation.

*
* *

Nous avons mené cette année un travail de fond sur notre fonctionnement associatif avec la mise en place d'un « fil PEEP », réseau de communication ouverte entre les adhérents reposant sur la messagerie électronique.

Nous avons aussi établi des priorités d'action, communiquées sous la forme d'un tableau de bord qui a servi à l'expression de nos priorités et de support de dialogue avec l'établissement.

Il est proposé de reconduire ces éléments qui assurent un lien permanent entre parents PEEP et donnent du sens à notre action associative de parents d'élèves, toujours dans un esprit constructif de dialogue et de partenariat avec tous les parents d'élèves et avec l'établissement, mais aussi de fermeté et de persévérance dans l'expression de nos positions.

Le Président,

Pierre Amidey